

STEP de Villette et assainissement transfrontalier des eaux usées : où en est-on ?

Extraits de la question posée au Conseil d'Etat le 21 mai 2015 par la députée au Grand-Conseil Christina MEISSNER (UDC), que nous remercions vivement pour son investissement et soutien face aux problématiques de nos cours d'eau.

La qualité de l'eau demeure le grand enjeu du Grand Genève. Entre l'augmentation des taxes d'assainissement pour le traitement des eaux et le franc fort, la collaboration et les efforts de ces dernières années en matière de gestion transfrontalière des eaux risquent d'être anéantis. Alors qu'il n'a jamais été autant question de l'agglomération franco-valdo-genevoise, verra-t-on encore la réalisation de projets de traitement des eaux usées transfrontaliers à l'exemple de celui qui a abouti à la construction de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Bois de Bay ? La galerie de Chouilly, construite entre 2006 et 2009 (...) a permis d'acheminer les eaux usées du Pays de Gex là où le milieu récepteur pouvait absorber sans dommage environnemental l'effluent d'une STEP, à savoir le Rhône. L'Allondon, en a largement profité. Personne ne veut voir les effluents des STEP françaises se déverser à nouveau dans l'Allondon ou d'autres rivières renaturées à grands frais et déjà préteritées par le manque d'eau. Les pêcheurs en rivière encore moins que tout autres.

En mars 2009, ces pêcheurs dénonçaient la vétusté de la (STEP) de Villette (gérée par SIG), notoirement sous-dimensionnée par rapport au volume d'eaux usées qu'elle doit traiter, et qui pollue donc l'Arve avec ses rejets insuffisamment épurés. L'Etat avait alors annoncé qu'il était conscient du problème, et que la construction d'une nouvelle STEP était planifiée, avec une mise en service annoncée vers 2015.

En 2012, il était question de regrouper la STEP française d'Ocybèle qui traite les eaux d'Annemasse, avec celle de Villette, qui récolte les eaux usées de 12 communes genevoises, en vue de ne construire qu'une seule STEP qui traiterait les eaux usées issues des deux côtés de la frontière. Hélas, l'Etat, constatant la difficulté de faire avancer ce dossier en France, a renoncé à ce projet d'ouvrage commun. Les SIG ont dès lors engagé une étude en vue de réaliser, d'ici à 2018, une nouvelle STEP à Villette.

En septembre 2014, on apprenait par le biais du Schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE) Rhône-Arve, que la date de la mise en service de la nouvelle STEP de Villette serait plus tardive qu'annoncée précédemment, en raison de problèmes liés à l'achat de la parcelle.

Tandis que les discussions s'éternisent, les effluents des deux installations obsolètes actuelles (Ocybèle et Villette) continuent à dégrader les eaux de l'Arve genevoise. Le sommet a été atteint lors des crues de mois de mai 2015. La STEP de Villette a carrément été mise hors service avec pour conséquence un déversement direct dans les eaux de l'Arve de 50'000 équivalent-habitants d'eaux usées. La STEP d'Ocybèle a sans doute elle aussi contribué à sa part de rejet d'eaux usées non traitées... Sachant qu'on prélève en aval l'eau de cette même rivière pour alimenter la population en eau potable, il y a de quoi s'inquiéter.



Bassins extérieurs de la STEP de Villette

Dans sa réponse à ma **question 172** du 26 février 2014 intitulée Traitement des eaux usées du Pays de Gex : vers une révision de la convention transfrontalière au détriment de qui ?, le Conseil d'Etat écrivait **« Tant la Communauté de communes du Pays de Gex, qui n'a plus d'installations de traitement de ses eaux usées sur territoire français, que Genève ont tout à gagner pour poursuivre une collaboration transfrontalière. La poursuite de cette collaboration transfrontalière est également valable pour le Genevois haut-savoyard »**. Mes questions sont donc les suivantes :

- 1) Le Conseil d'Etat peut-il nous dire où en est la révision de la convention transfrontalière en matière d'assainissement des eaux ?
- 2) Considérant que l'on est passé d'une mise en service potentielle de la nouvelle STEP de 2015 à 2019, puis encore plus tard si l'expropriation était lancée...à quand la rénovation et/ou la mise en service de la nouvelle STEP de Villette ou la reprise des négociations pour une STEP transfrontalière ?
- 3) Le Conseil d'Etat peut-il nous informer des intentions françaises en matière de rénovation/construction de STEP sur le territoire du Pays de Gex et du Genevois haut-savoyard notamment « Ocybèle » ?

Commentaire de l'AGSP

Quelles réponses attendre du Conseil d'Etat ??

(MP) A la parution de cet Info-pêche 72, la réponse du Conseil d'Etat n'était pas encore parvenue à l'intéressée. On peut cependant **malheureusement redouter un peu le même style de réponses** que celles déjà apportées par le même Conseil d'Etat à deux autres questions de la même députée (dont une en octobre 2013 déjà) sur la **Sécurisation du site de la Jonction**. En effet, dans ce dossier très proche, puisqu'il traite de nos cours d'eau et des problématiques environnementales qui les concernent directement, le Conseil d'Etat relève dans sa réponse du 28 mai 2015 à la question déposée le 8 mai 2015 que finalement la crue centennale de l'Arve n'a pas conduit à des pertes humaines (Ndlr: c'est en effet heureux), et que les dégâts subis, même s'ils sont importants, restent limités par rapport à l'ampleur de l'évènement.

Le Conseil d'Etat poursuit en précisant que les études attendues auparavant pour la fin 2014 ont pris un léger retard, qu'elles se poursuivent et que le dossier est complexe et qu'il faut patienter, que le comité de pilotage doit se réunir d'ici au début de l'été, que les mesures de protection devront faire l'objet d'une clé de répartition entre les trois partenaires que sont la Ville de Genève, les SIG et le canton N'en jetez plus !!!

Bref, il faut que la société civile patiente, que les problèmes urgents évoqués il y a déjà bientôt 2 ans et connus déjà depuis 15 ans, peuvent finalement attendre encore un peu... alors que la crue centennale de l'Arve nous a rappelé à quel point ces problématiques doivent être traités avec la plus grande célérité et que, comme le dit si bien Christina Meissner : **« La Nature a la fâcheuse habitude de ne pas s'aligner sur l'agenda des Hommes »**. Il s'agit de prendre ces crues comme un signal !!



Au plus fort de la crue, 905 m3/seconde déferlent à la Jonction